Le Tacot : la ligne de la Ferté-sous-Jouarre à Montmirail

Cette ligne de chemin de fer secondaire à voie métrique de 45 km a aujourd'hui disparue.

Elle était concédée à la compagnie de chemins de fer départementaux (CFD) et reliait ces deux villes par la vallée du Petit Morin de son ouverture en 1889, à sa fermeture en 1947.









Accès: Saint-Ouen-sur-Morin, à 10 km au sud-est de la Fertésous-Jouarre par la D 407 et la D68. Ligne-de bus Transdev n°34: gare de La Ferté-sous-Jouarre - St Ouen-sur- Morin - Verdelot. Informations pratiques: commerces, restauration.

Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
- Respectez la nature et la propriété privée.
- N'abandonnez pas de détritus.
- Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine-et-Marne).
- Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin.

















4 chemin de Villecran, 77160 PROVINS **Tél.: 01 64 60 26 26 -www.provins.net**



en Provinois, Bassée-Montois et Morin

Balade à travers nos histoires

Cette petite randonnée de 6 km, une balade en somme, vous fera parcourir les différents hameaux de Saint-Ouen-sur-Morin. La localité est connue depuis le XII^e siècle : que d'histoires vécues en 800 ans !





Balade à travers nos histoires

Traverser la D 68, suivre la rue de Courcilly pour reprendre la D 68 à droite sur environ 700 m, en passant devant l'ancienne borne militaire. Tourner alors à gauche dans la route qui descend jusqu'à Busserolles.

2 Virer à gauche, rue du Rond des Fées, traverser la D 31 pour suivre la rue des Vieux Clos. Dans le virage, emprunter le chemin à gauche, franchir le petit Morin. Tourner dans la route à droite et traverser "Les hameaux".

3 A la fin du village, s'engager à gauche dans le chemin herbeux puis dans le suivant à gauche. Continuer tout droit pour déboucher sur la route. Descendre à gauche jusqu'à la place St Barthelemy à Saint-Ouen-sur-Morin.

4 Partir vers la droite sur 50m, suivre à gauche le chemin de la Fontaine. Il conduit à une source et un lavoir. Les dépasser et entrer dans le bois de la garenne jusqu'à la fin de l'arborétum.

5 Faire alors demi-tour, repasser devant la fontaine puis prendre à droite vers les terrains de sport. Longer à gauche le Petit-Morin par l'allée tournante. Suivre la D68 à droite et rejoindre la halte de Saint-Ouen-sur-Morin.







Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée pédestre de Seine-et-Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4 500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77

en vous connectant à l'adresse : http://sentinelles.sportsdenature.fr/ et en sélectionnant l'activité "randonnée".